



LETTRE OUVERTE

Madame la Directrice départementale,

Les représentants du personnel du SNEPAP-FSU et de la CGT-IP au sein du Comité Social d'administration du SPIP 27 vous adressent la présente alerte.

Lors de la réunion du CSA du 5 décembre 2025, plusieurs éléments préoccupants ont été constatés, traduisant un mal-être profond au sein de l'alip d'Evreux et de Bernay.

Des agents, ont fait état de détresse psychologique (pleurs, troubles somatiques, anxiété permanente), directement liés, selon les témoignages, à la dégradation des conditions de travail et aux méthodes managériales mises en œuvre au sein du service en milieu ouvert.

Les entretiens de revue de dossiers par exemple, censés permettre un échange professionnel et constructif, ont été perçus par certains agents comme déshumanisés et humiliants. Ils estiment ne pas avoir eu la possibilité d'expliquer leurs pratiques ni de valoriser la complexité du travail réalisé.

Les agents rapportent un sentiment de surveillance, de dévalorisation et d'insécurité professionnelle. Cette situation a un impact direct sur leur santé physique et mentale, attesté par de nombreux signes de souffrance observés et exprimés.

Au regard de ces éléments et du climat anxiogène qui en découle, la situation observée correspond aux facteurs de risques psychosociaux identifiés par le rapport GOLLAC et nécessite l'intervention rapide de l'autorité administrative pour garantir la santé et la sécurité des agents placés sous votre responsabilité.

En conséquence, nous vous demandons :

- de prendre sans délai toutes les mesures de prévention adaptées afin de faire cesser cette situation et d'assurer la protection de la santé physique et mentale des agents ;
- de saisir sans délai la formation spécialisée du CSA ; que soient associés à cette démarche le médecin de prévention, la psychologue du travail, la psychologue du personnel, ainsi que l'assistant de prévention du service ; que les éléments relatifs aux RPS mentionnés dans le DUERP soient analysés à cette occasion et mis à jour le cas échéant.

Dans l'attente de votre réponse et des mesures mises en œuvre,

Veuillez croire, Madame la Directrice départementale, en l'assurance de notre profond attachement à la santé, la sécurité et la dignité des agents placés sous votre autorité.

Evreux, le 11 décembre 2025

Les représentants SNEPAP-FSU et de la CGT-IP du CSA